



GESTION STRATÉGIQUE DE L'EAU

Économie d'eau potable et plan de gestion des actifs



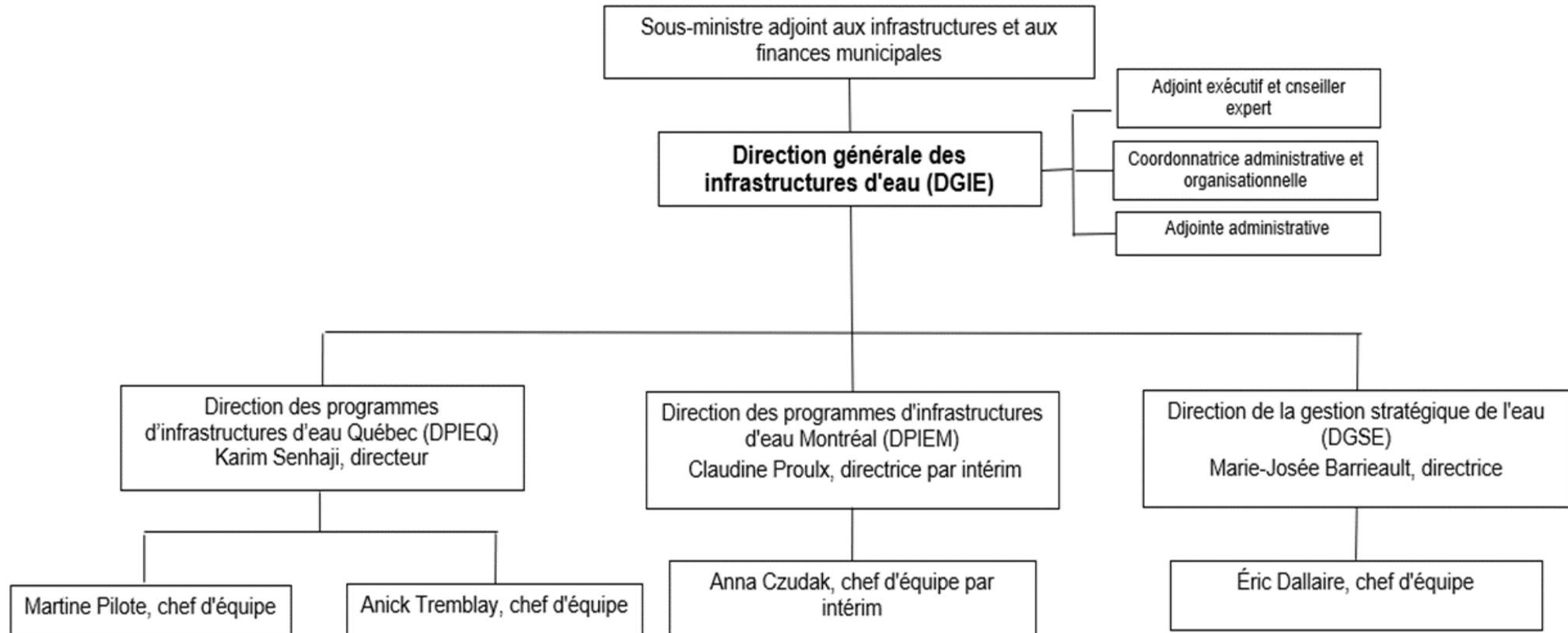
Plan de la rencontre

- 💧 Organigramme de la Direction générale des infrastructures d'eau (DGIE)
- 💧 Mandat de la Direction de la gestion stratégique de l'eau (DGSE)
- 💧 Portrait des infrastructures en eau des municipalités du Québec (PIEMQ)
 - 💧 Résultats 2021 – faits saillants
- 💧 Investissements Québec – Canada
- 💧 Stratégie québécoise d'économie d'eau potable (SQEEP)
 - 💧 Résultats 2020 – faits saillants
- 💧 Capacité des services d'eau et développement du territoire
- 💧 Pistes de réflexion et d'évaluation
- 💧 Plan de gestion des actifs
- 💧 Conclusion
- 💧 Période de questions

Organigramme

Direction générale des infrastructures d'eau (DGIE)

Valeurs: Collaboration – Compétence – Respect



Mandat de la DGSE



- Établir et maintenir des liens avec les différents partenaires
- Assurer la poursuite et la mise en œuvre de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable
- Développer et mettre en œuvre le Guide et les outils permettant la réalisation des Plans de gestion des actifs
- Assurer le développement de certains projets particuliers en lien avec la mission de la DGIE

Portrait des infrastructures en eau des municipalités du Québec (PIEMQ)

Résultats 2021 – Faits saillants



Plans
d'intervention
infrastructures
linéaires
(+/- 10 ans)



190 G\$ valeur de remplacement des infrastructures



82 % en bon état



18 % risque de défaillance élevé ou très élevé



34 G\$ valeur estimative de remplacement

Investissements Québec – Canada



Investissements MAJEURS en infrastructures d'eau

12,6 G\$

STABILITÉ DE FINANCEMENT sur 10 ans
Programmes d'aide adaptés

PRIORISER
selon le niveau d'urgence et les besoins des collectivités

Maintien d'actifs
Résorber le déficit de maintien d'actifs

Stratégie québécoise d'économie d'eau potable

Résultats 2020 – Faits saillants

- ➔ **628**
Bilans 2020 de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable (SQEEP) des municipalités approuvés
- ➔ **93%**
de la population québécoise est desservie par un réseau de distribution d'eau potable
- ➔ **78%**
des municipalités ont un réseau de distribution d'eau potable
- ➔ **Validité 59**
si < 50 : actions à mettre en place par les municipalités afin d'améliorer leur pointage d'ici la production de leur Bilan 2021

Stratégie québécoise d'économie d'eau potable

Résultats 2020 – Faits saillants

Quantité d'eau distribuée par personne

2020 = 521 l/pers/d

Évolution annuelle de la quantité d'eau distribuée par personne et par jour



Stratégie québécoise d'économie d'eau potable

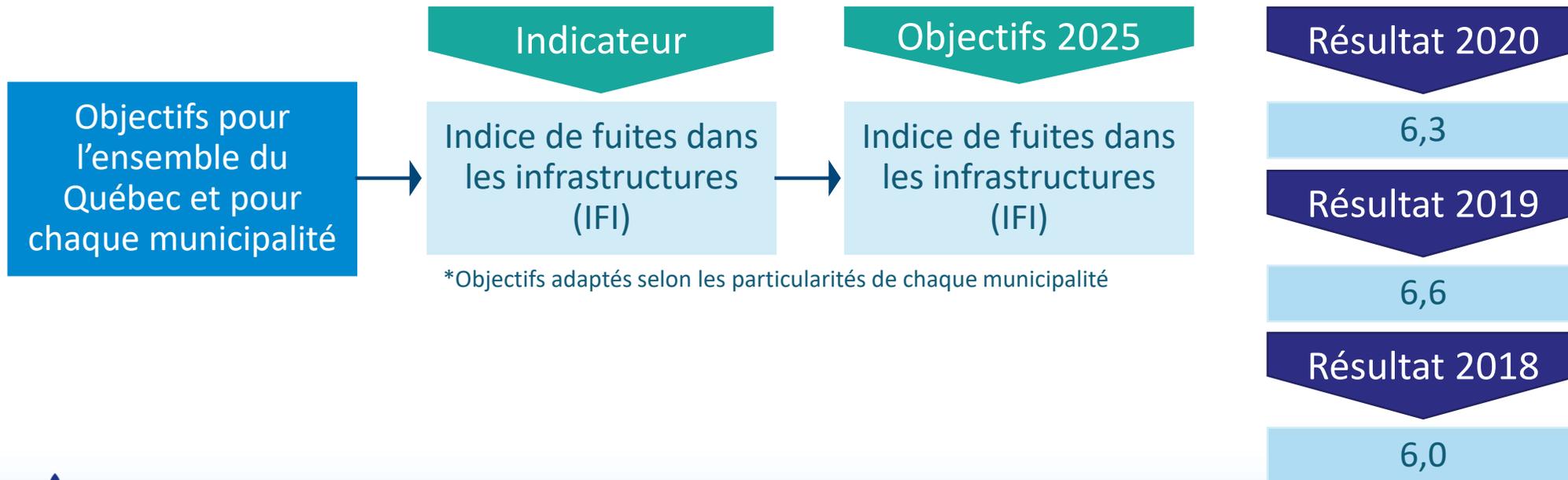
Résultats 2020 – Faits saillants

Indice des fuites dans les infrastructures (IFI)



IFI de 6,3

66% des réseaux municipaux ont atteint leur objectif de pertes d'eau



Stratégie québécoise d'économie d'eau potable

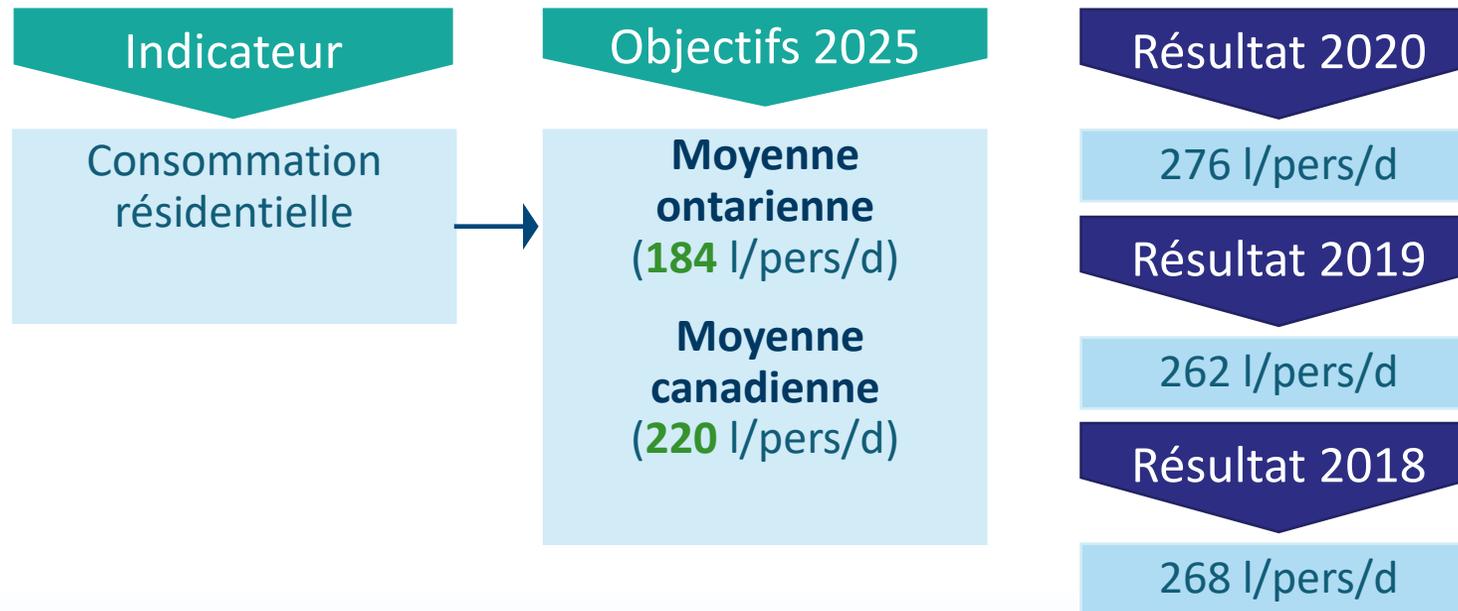
Résultats 2020 – Faits saillants

Consommation résidentielle



276 l/pers/d

→ 47% des municipalités ont atteint leur objectif de consommation résidentielle



Stratégie québécoise d'économie d'eau potable

Résultats 2020 – Faits saillants



Coût des services d'eau

3,42 \$/m³

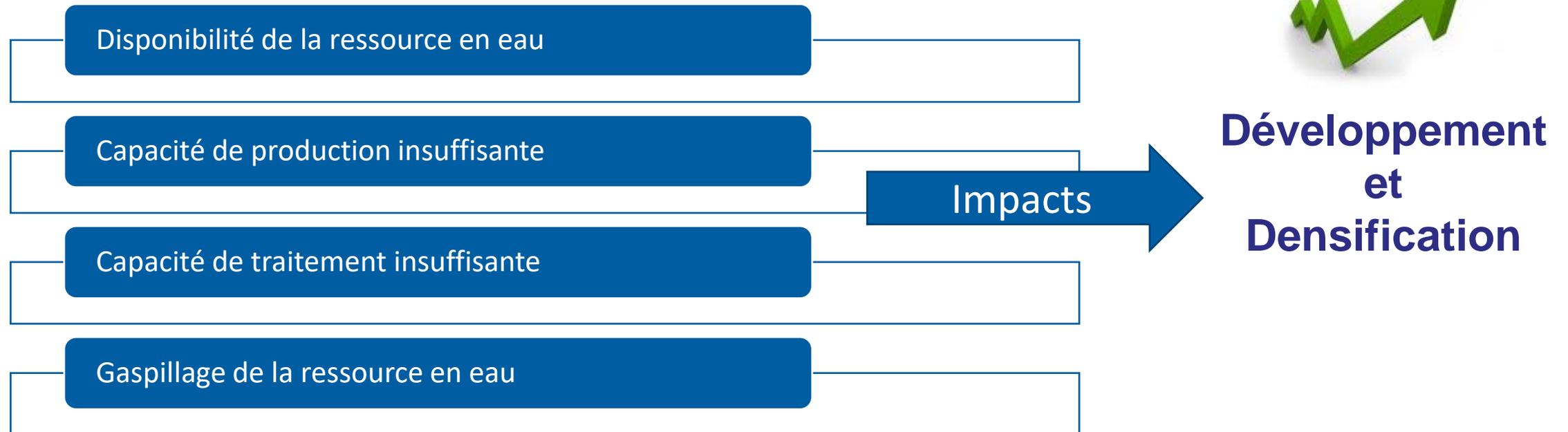
Selon les rapports
financiers
municipaux

Composante du coût des services d'eau	Coût unitaire 2020	2019
Coût de fonctionnement	1,36 \$/m ³	1,35 \$/m ³
Besoins d'investissement en maintien d'actif régulier	0,79 \$/m ³	0,85 \$/m ³
Besoins d'investissement en rattrapage de maintien d'actifs	0,61 \$/m ³	0,44 \$/m ³
Besoins d'investissement en amélioration de service	0,44 \$/m ³	0,50 \$/m ³
Besoins d'investissement en agrandissement et nouvelles infrastructures	0,22 \$/m ³	
Coût des services d'eau	3,42 \$/m³	3,14 \$/m³

Revenus annuels
consacrés aux
services d'eau
couvrent un peu
plus que 43 %
associés coûts de
fonctionnement
annuels

Capacité des services d'eau et développement du territoire

Pistes de réflexion et d'évaluation



Pistes de réflexion et d'évaluation

- Degré de connaissance de l'état de mes infrastructures?
- Recherche de fuites d'eau est suffisante?
- Plan d'actions est mise en œuvre et respecté?
 - Sensibilisation citoyenne
 - Compteurs d'eau
 - Forme de tarification volumétrique



Pistes de réflexion et d'évaluation

La réglementation municipale sur l'utilisation de l'eau

- Mise à jour
- Diffusion
- Application?



Sensibilisation citoyenne

L'éducation par la sensibilisation citoyenne est-elle adéquate?

- Campagnes ciblées – Mon Empreinte bleue
- Outils adaptables – Trousse ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)

Le secteur résidentiel consomme à lui seul 69 % de l'eau potable, d'où l'importance d'intensifier, les mesures visant à sensibiliser les citoyens à une consommation responsable.





Pistes de réflexion et d'évaluation

La mise en œuvre progressive des mesures et actions de la SQEEP

Souplesse

Stimuler et encourager

Limite l'efficacité de la SQEEP

Rythme actuel d'installation des compteurs d'eau ?

Accélérer

Forme de tarification

Principe de l'utilisateur-payeur

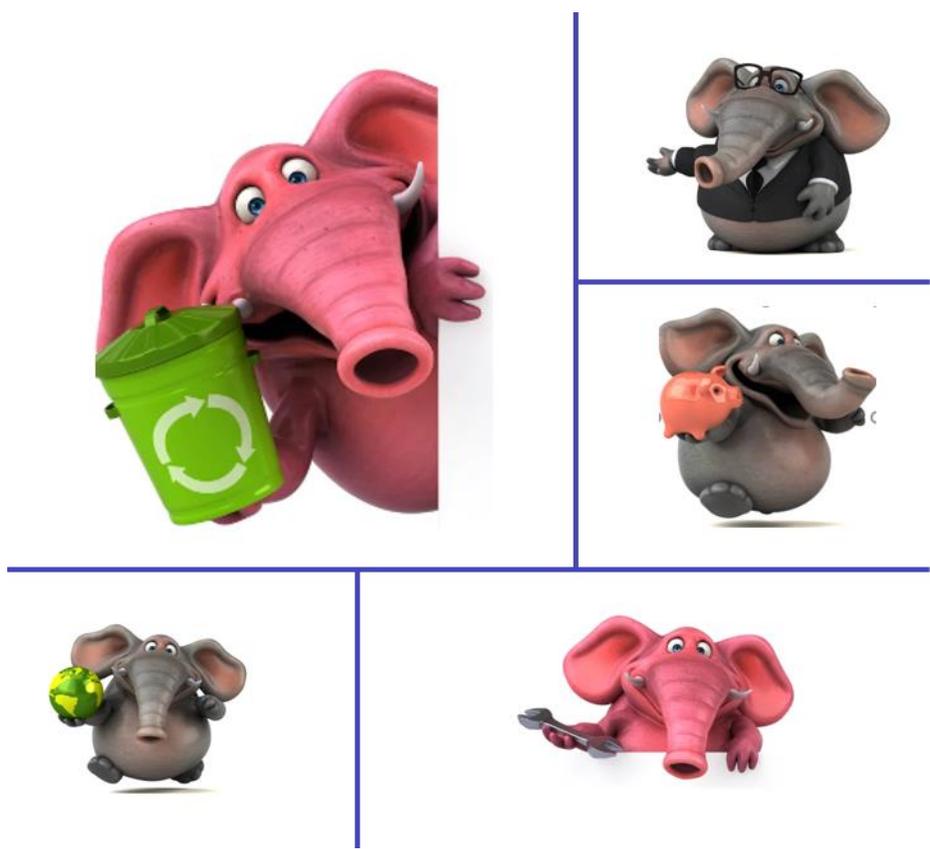
Redynamiser l'action des municipalités
en matière d'économie d'eau potable



Plan de gestion
des actifs en
eau

Gestion concertée de
l'eau tournée vers un
avenir prévisible

Plan de gestion des actifs en eau – Municipalités



Outil de communication entre le service technique, le service financier, les gestionnaires, les élus et les citoyens

- ◆ Améliorer la connaissance des actifs et l'état
- ◆ Réaliser une planification long terme – Approche proactive
- ◆ Assurer un financement adéquat – Stratégie financière
- ◆ Assurer une gestion durable et pérenne
- ◆ Permettre une prise de décisions éclairées

Plan de gestion des actifs en eau – Ministère

PGA permettront de

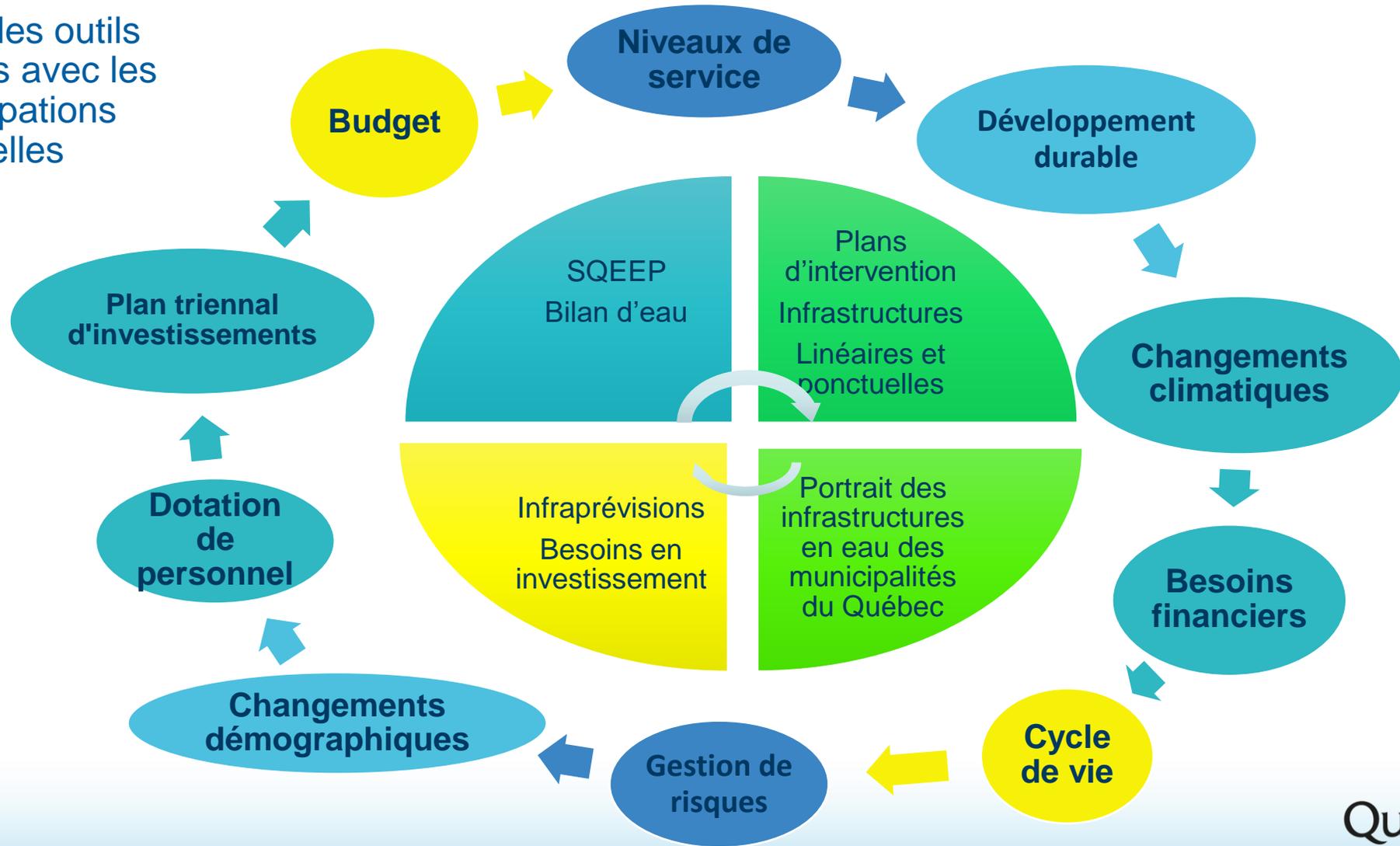
MIEUX

- 💧 Connaître les besoins à long terme des municipalités
- 💧 orienter son soutien financier et son accompagnement.



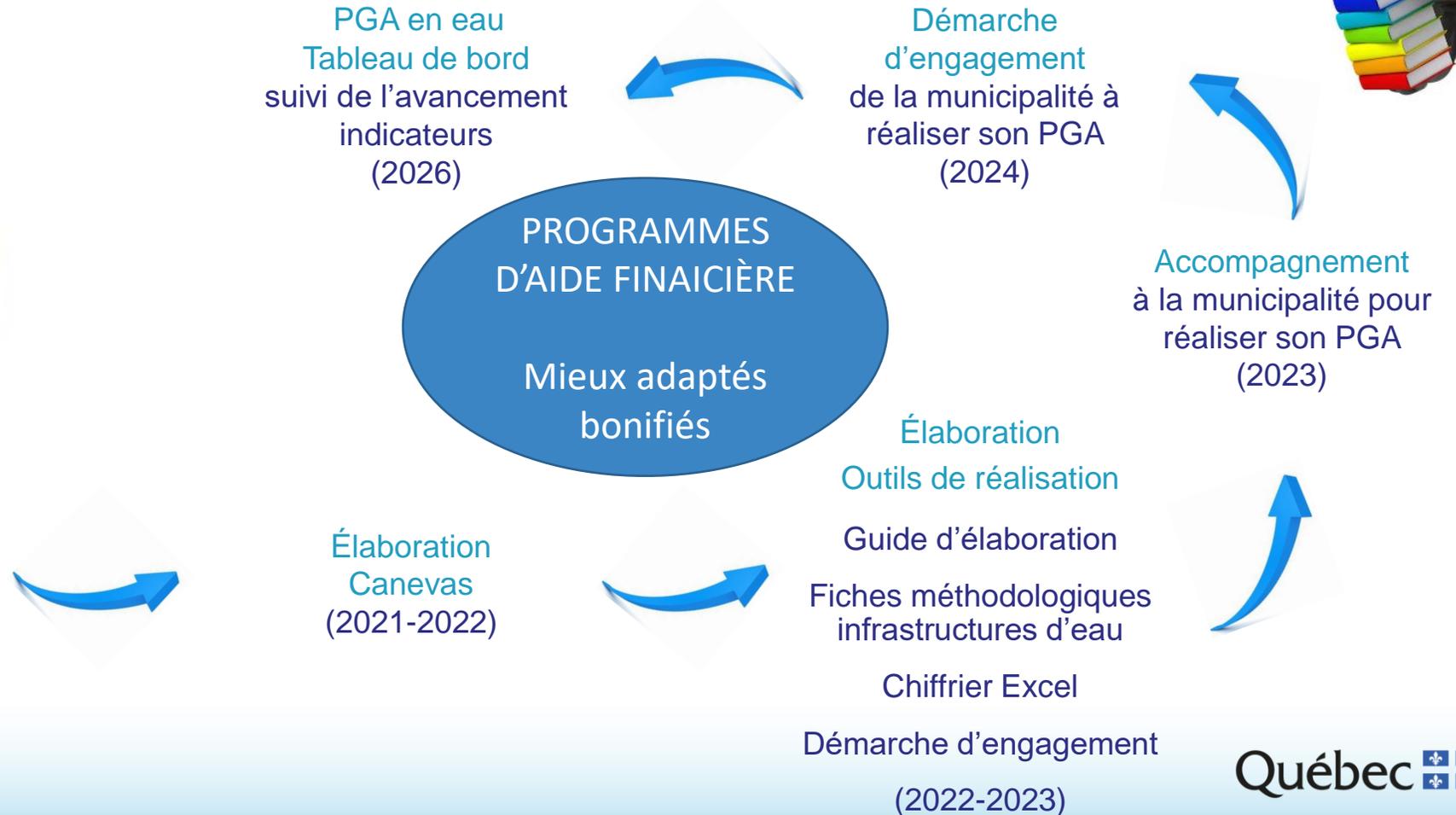
PGA – Gestion concertée de l'eau tournée vers un avenir prévisible

Concilier les outils disponibles avec les préoccupations actuelles



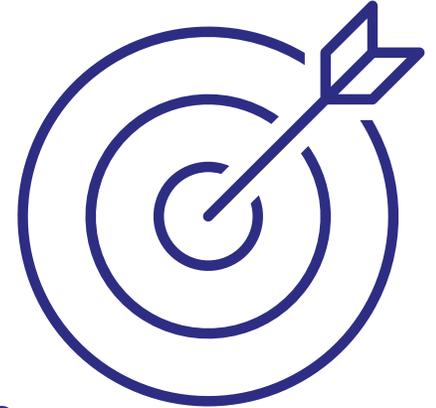
PGA – Gestion concertée de l'eau tournée vers un avenir prévisible

Plan de gestion
des actifs en
eau



Conditions de succès de la mise en œuvre des PGA

- Poursuivre le travail amorcé
- Utiliser les connaissances et outils existants
- Considérer la réalité des petites municipalités, sans limiter les autres
- Favoriser le développement des connaissances et de l'expertise à l'interne
- Favoriser une terminologie commune des services technique et financier
- Assurer l'adhésion des élus





Conclusion

Afin de systématiser les pratiques reliées à une saine gestion des actifs, les municipalités sont aujourd'hui à même de tirer profit des acquis que leur a conférés la SQEEP et sont positionnées pour franchir une étape déterminante en gestion d'actifs, soit de se doter d'un plan de gestion des actifs en infrastructures d'eau (PGA).

Ce PGA, offre aux municipalités, la possibilité de planifier sa gestion d'actifs de manière durable et à long terme, en couplant l'évaluation des besoins en infrastructures d'eau avec celui de leur financement.

Chaque municipalité pourrait adapter son plan à sa réalité tout en favorisant la poursuite du développement de sa connaissance de ses besoins et de son expertise à l'interne.

PÉRIODE DE QUESTIONS



Téléphone : 514 873-3335
Courriel : EAUtremement@mamh.gouv.qc.ca
Page Facebook : [Mon Empreinte bleue](#)